

Publié le 17 octobre 2018

Du déchet au biométhane dans le réseau!

Semardel a inaugué le 9 octobre 2018 sa nouvelle plateforme de valorisation du biogaz issu de ses installations de stockage des déchets ultimes de l'écosite de Vert-le-Grand/Echarcon. Une première en Île-de-France et une performance technique au service d'une détermination politique!



Créée en 1984 pour proposer au territoire sud-francilien une offre de collecte et de valorisation des déchets, La Société d'économie mixte <u>Semardel</u> n'a cessé de se développer depuis, afin de toujours mieux préserver les ressources et de s'inscrire dans la vertueuse figure d'une **économie circulaire** durable. Depuis 2005 déjà, sa filiale **Semavert** capte le biogaz produit par la **dégradation des déchets confinés** et le valorise, soit sous forme d'électricité injectée sur le réseau d'Enedis, soit sous forme de chaleur utilisée en interne pour le traitement des **lixiviats** (fraction humide des déchets). Mais grâce à une nouvelle technique, l'entreprise est désormais, sur 250, le troisième centre de stockage de déchets de France – et le premier francilien – en capacité d'injecter directement du biométhane dans le réseau de GRDF.

Du biogaz au biométhane

« Depuis longtemps, nous ne sommes plus seulement une entreprise de gestion des déchets, mais producteurs de ressources pour le territoire. Avec l'injection de biométhane, nous diversifions notre offre d'énergie renouvelable », se félicite **Éric Braive**, président du Conseil d'administration de Semardel.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Chaque année désormais, 16 000 MWh devraient être **réinjectés dans le réseau GRDF**, « de quoi alimenter la consommation en gaz de plus de 1 300 foyers, sachant que nous visons les 5 000 ménages d'ici 5 ans« , précise **Denis Duplessier**, directeur général de la Sem. Sans oublier les tout premiers utilisateurs de cette énergie verte, à savoir les camions au GNV (gaz naturel pour véhicules) qui composent déjà 30 % de la flotte de l'entreprise.

Des investissements, un engagement

« Ce qui est stimulant, c'est d'œuvrer à ce que toujours moins de déchets aillent dans les centres de stockage. Mais en faire une priorité ne suffit pas à faire disparaître les besoins, il est donc essentiel de savoir valoriser au maximum dès maintenant, surtout si cette dynamique contribue à **faire baisser la part des ressources fossiles** dans la consommation, au profit des énergies renouvelables », expose Éric Braive, lequel poursuit : « D'où ce choix d'investir **7 millions d'euros** dès que les possibilités réglementaires et techniques ont été ouvertes, c'est cela mettre en œuvre une volonté politique ». Il est ainsi des investissements qui, plus que jamais, méritent bien d'être les synonymes d'engagements.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2